



Les échos de Fontenoy

Bulletin municipal trimestriel n° 6 -
Août 2011

Le petit mot du Maire

Chers Fontenoviciennes,
Chers Fontenoviciens

Je suis heureux de vous adresser le N° 6 des échos de Fontenoy. J'espère que vous y trouvez l'essentiel de votre commune, A l'heure où j'écris ces quelques lignes, les beaux jours se terminent. Je souhaite que vous ayez passé de bonnes vacances d'été. Eté, qui a connu un début précoce et engendré une sécheresse sans précédent. Bons nombres de manifestations ont eu lieu, d'autres sont à venir. Ces moments festifs participent à la vie et au dynamisme de notre village. D'avance, et au nom du conseil municipal, je remercie l'ensemble des bénévoles et organisateurs pour leur dévouement au maintien de nos cultures et traditions. Je suis conscient d'éventuelles contraintes pouvant être occasionnées, mais je pense qu'elles seront vite oubliées pour ne tenir compte que de l'aspect positif du plaisir de vivre dans notre beau village de Fontenoy.

Restant toujours à votre écoute :

Le Maire
Claude Basquin

Notre joli village de Fontenoy

Fontenoviciennes, Mesdames Messieurs et, Fontenoviciens...

On aime y vivre, on aime s'y investir, on y est trop bien

Nous le protégeons, l'embellissons, l'aimons, et ce!! Au quotidien

Tout est fait pour qu'on s'y sente bien, même parfois par de petits riens

Et quand il faut œuvrer davantage les belles âmes, s'improvisent "comédiens"

Nous avons une qualité d'âmes et de vie, dont nous sommes les gardiens

On va jalousement préserver cet environnement, en transmettant ce joli lien

Ya encore du travail, mais ensemble nous travaillons pour son bel entretien

Service photocopies

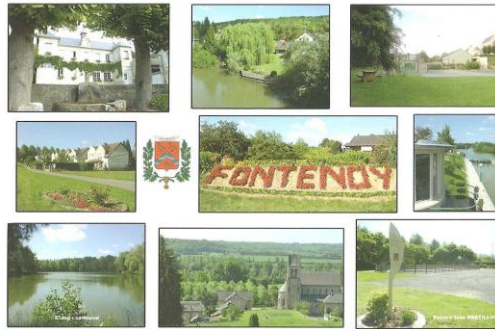


Vous pouvez faire vos photocopies aux heures d'ouverture de la mairie pour :

- ☞ Format A4 Noir et blanc → 10 cts
- ☞ Format A4 Couleur → 60 cts

Vente de carte postale

A la mairie ou à la bibliothèque
Au tarif de 0.60 €



Révision des listes électorales



L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Sortie CM2



A l'initiative de certains parents d'élèves, la classe de CM2 s'est retrouvée à la base nautique de Pommiers pour clôturer leur cycle scolaire avant de rentrer dans « l'école des grands » Encadrés par des moniteurs compétents, disponibles et pédagogues, ils ont découvert les techniques de la voile, les règles de navigation et la vie à bord.

Ils ont bravé le vent, senti et compris les réactions du bateau sous l'effet des réglages et de leurs actions sur la barre.

Un concert à l'église



Organisé par la commune, un concert donné par la chorale soissonnaise « La Campanella » réunira, vendredi 30 septembre au soir, de nombreux habitants du village et des environs, dans l'église de Fontenoy.

Ce concert sera organisé pour réhabiliter les vitraux subventionnés, et en partie grâce au don généreux de Mr Antoine Lefèvre, Sénateur Maire de l'Aisne, dont il sera l'invité d'honneur.

Au programme : du gospel, de la variété, etc...



Les classes de Fontenoy et d'Osly-Courtil accueillent 21 enfants, petite, moyenne, et grande section pour garantir l'égalité des chances, offrir aux enfants les meilleures conditions d'accueil, l'accès pour tous à l'éducation, aux loisirs, à la découverte. La rentrée ne se fera pas échelonnée comme à l'accoutumée et sera donc le lundi 05 septembre à partir de 8h20.

Faites vous connaître en mairie



Avec les mutations, ou certains événements familiaux, la population de notre village se renouvelle sans que nous en soyons informés. De ce fait, nous demandons aux nouveaux arrivants de venir se faire connaître en mairie, dès votre arrivée dans le village, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat. (Ne pas oublier d'apporter votre Livret de Famille).

Lors de cette rencontre, nous pourrions répondre à vos questions et des informations sur la vie de la commune vous seront communiquées. (Inscriptions scolaires, Cantine, Périscolaire, Association)

**Sortie à Fontenoy Le Château
Le 19 juin**



De l'inattendu avec présentation et décollage de la montgolfière du Conseil Régional, de la détente avec les jeux inter-Fontenoy, des animations avec les ballades musicales, des expositions permanentes, un moment de recueillement avec une messe en l'église célébrée par le vicaire général, les orgues, les trompettes, et la chorale, un marché du terroirs avec les produits de la Vôge et de la Haute-Saône, de la découverte avec un rallye pédestre en faisant le tour des rues de Fontenoy et bien d'autres animations encore, ont enchanté nombreux fontenoviciens qui espèrent déjà juin 2012 pour un voyage à Fontenoy en Puisaye dans l'Yonne.

**Opération Brioches le 08 et 09
Octobre 2011**



Renouvellement cette année de l'opération brioches, et cette fois ci, confectionnées par les élèves du lycée des métiers « Le Corbusier » de Soissons. Un grand merci à Madame Hannedouche de Fontenoy, de prendre la succession de Madame Moquet pour centraliser et organiser cette opération.

Etat civil



Mr Fery Daniel 27 juin 2011

Centre de loisirs : Fontenoy Juillet 2011



Bilan très positif encore cette année, puisque les quatre semaines de juillet ont été remplies par nos jeunes de Fontenoy. Animations diverses et pédagogiques étaient au rendez-vous chaque jour. Cet accueil de loisirs a été clôturé par un spectacle d'enfants et un barbecue, organisé par le SIVOM, a été apprécié des petits comme des grands.

« Fontenoy..... au bout de l'objectif »



Il est encore temps de vous inscrire pour le concours. Pour le rendre valide, un certain nombre de participants est obligatoire. Le règlement du concours est toujours disponible à la mairie aux jours d'ouverture ou sur notre site internet (<http://fontenoy.pays-vallee-aisne.fr>) De beaux lots sont à gagner !!

Petit coup de neuf à la mairie



Un grand merci à Hervé, conseiller municipal, d'avoir redonné un petit coup de neuf de l'entrée jusqu'à la salle de mariage cet été

BROCANTE



Dimanche 2 Octobre 2011
Organisée par : Comité des fêtes
• Rue de la Tour

• Réservations

03 23 74 07 03 - 03 23 74 26 76

**Le tableau des démarches administratives
Quels travaux envisagez-vous ? Quels documents sont nécessaires ?**

- Modifier l'aspect extérieur de mon logement
- Ravalier une façade :
- Construire :
- Transformer un édifice
- Démolir un édifice, etc

Avec la réforme de l'urbanisme en 2007, il n'est pas toujours facile de savoir ce qui est

soumis à déclaration, à autorisation ou pas. En cas de doute, n'hésitez pas de venir en mairie et si vous avez déjà fait des travaux, faites une régularisation volontaire, l'administration sera plus indulgente et régularisera la situation si cela est possible.

Sécurité routière..... Suite



Une commission au sein du conseil municipal s'est créée afin de poursuivre la sécurité dans notre village. Des rendez-vous ont été pris pour trouver les meilleurs moyens afin de réduire au mieux la vitesse excessive.

Repas du 14 juillet



Comme chaque année, le comité des fêtes a organisé un repas sous chapiteau, suivi à 23 heures d'un superbe feu d'artifice. Prestation très réussie, et feu pyrotechnique apprécié de tous. Grand merci au comité des fêtes qui recherche toujours des bénévoles pour que ces activités perdurent.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE



Les jeunes doivent se faire recenser dans l'année de leurs seize ans. Il suffit de se présenter au secrétariat de mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOT

Merci à Michel Robache pour son investissement à Fontenoy. Responsable **bénévole** au terrain de foot, c'est avec enthousiasme qu'il a repeint les palissades et les boiseries du vestiaire. Un grand bravo à Michel.

